



**Lieutenant-Colonel Jérôme CARIO  
(French Army)**

Militaire de carrière, Armée de terre.

Marié, 6 enfants.

Cadre Spécial, Voie expertise "**Réglementation, Activités Juridiques**"

Ancien auditeur de l'IHEDN, 164ème session en région.

- Chef du Bureau Recherche / Conseiller juridique du **Centre de Doctrine d'Emploi des Forces**.
- **PARIS**

**DIPLOMES MILITAIRES**

- Diplômé de l'enseignement militaire supérieur en sciences humaines. 1987- 1989.
- Diplômé (DT) d'Etat-Major. 1989.
- Stage international ZW 99. Cours de conseiller en droit des conflits armés. Bruxelles.1999
- Stage international LV 92. Cours de droit international humanitaire. SAN REMO 1. 1998
- Stage international TR 61. Cours de droit international humanitaire. SAN REMO 2. 2000

**DIPLOMES UNIVERSITAIRES**

- **Doctorat mention Droit International Humanitaire**. Novembre 2001. (Université de Nantes).  
Sujet de thèse : "**Le droit des conflits armés ou la limitation de nuire dans ses règlements et ses moyens, appliqué à l'Irak et à la Somalie.**"

**ACTIVITES EXTERNALISEES**

**- Instructions / Enseignements :**

- **Directeur de séminaire**, Collège Interarmées de Défense. Paris
- **Directeur de cours**, Institut International de Droit Humanitaire de SANREMO.
- **Directeur de stage**, Ecole Militaire Supérieure de l'Administration et du Management. Montpellier.

**PUBLICATIONS**

- *Le droit des conflits armés*. Éditions LAVAUZELLE. Paris. Juillet 2002.
- *La cour pénale internationale : quelles conséquences pour les forces armées françaises ?* Collection des chercheurs militaires. Les éditions des RIAUX. Décembre 2005.
- *Nombreux articles dans les revues militaires et nombreuses conférences.*